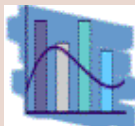




## Flash d'information n° 335 du 9 mai 2019

### Bilan Social

### L'enquête RASSCT et Handitorial est en ligne...



Mis en ligne le :  
9 mai 2019

Destinataire : [\[Libellé\]](#)

Email : [\[e-mail\]](#)

La campagne RASSCT et Handitorial 2018 est lancée.

Le **RASSCT** est le Rapport Annuel en Santé, Sécurité et Conditions de Travail. C'est un véritable outil de gestion de Ressources Humaines visant à réaliser des statistiques internes et départementales afin d'améliorer les démarches de prévention au sein des collectivités et établissements publics.

#### - L'intérêt pour votre collectivité ou établissement :

- o Quantifier l'évolution des données sur plusieurs années et vous apporter les informations statistiques pour adapter les plans d'action de santé au travail et ainsi vous permettre d'orienter les actions de prévention de votre collectivité. Il permet d'identifier les services les plus touchés par les accidents ou les maladies professionnelles et permet de cette manière, de déterminer les actions de formation, de sensibilisation et autres actions de prévention qui peuvent être mises en œuvre.
- o Voir l'évolution d'une année à l'autre de l'accidentologie de la collectivité ou établissement.
- o Répondre à l'obligation réglementaire.

#### - L'intérêt pour le CDG 18:

- o Informer les collectivités et établissements sur les éléments relatifs à l'évolution des risques professionnels au niveau départemental (éléments sur l'absentéisme liés aux maladies professionnelles et accidents de service et de trajet, éléments d'analyse des accidents de service (siège des lésions, gravité des blessures...) et permettre ainsi, à chaque collectivité de bénéficier d'éléments de comparaison.
- o Permettre au service Prévention des Risques Professionnels, à travers cette obligation réglementaire, d'accompagner au mieux les collectivités et établissements adhérents à la mission de médecine de prévention, dans leur démarche de prévention des risques professionnels dans un objectif de diminution de la sinistralité. Les éléments contenus dans ce rapport permettront également d'identifier les actions prioritaires à mettre en place annuellement avec le médecin de prévention.

L'enquête **HANDITORIAL** quant à elle permet de collecter chaque année des données relatives aux travailleurs handicapés et plus largement aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH).

L'application permet le **pré-remplissage de votre enquête** à partir d'une extraction de vos données **issues de votre déclaration N4DS (option fortement conseillée)**, ce qui permet en quelques secondes de recueillir des données sur l'ensemble des agents titulaires et contractuels. Deux modes de saisie possibles : saisie **agent par agent (recommandée)** ou en consolidé.

Des compléments d'informations (*infobulle*) ainsi qu'une **foire aux questions** ont été réalisés afin de vous aider dans la saisie,

## Pour ouvrir l'application, voici votre identifiant et mot de passe :

→ [Se rendre sur l'application de collecte des Données Sociales.](#)

Identifiant ⓘ

Mot de passe

Connexion

### Vos codes d'accès confidentiels :

Identifiant : (votre n° SIRET)

→ **[Siret]**

**Mot de passe temporaire** : ce mot de passe une fois modifié devra contenir 8 caractères, des minuscules, des majuscules, des chiffres, des caractères spéciaux (voir page 8 du guide ou [visionnez la vidéo](#)).

→ **[Mot\_Passe]**



► **Comme expliqué dans la documentation, il y a obligation de changer ce mot de passe à la première connexion.**

→ Consulter l'aide à l'utilisation sur [site national de l'application Données Sociales](#) afin de visualiser les vidéos suivantes :

- [Ma première connexion](#),
- [N4DS, un import sécurisé en trois étapes](#).

**IMPORTANT - Nous vous invitons à poser vos questions essentiellement par courriel.**

Questions d'ordre général	<a href="mailto:steph.heurtault@cdg18.fr">steph.heurtault@cdg18.fr</a>	02 48 50 82 54 de 10 à 12h
Partie HANDITORIAL	<a href="mailto:emploi.public@cdg18.fr">emploi.public@cdg18.fr</a>	02 48 50 94 30
Partie RASSCT et prévention	<a href="mailto:preventeur@cdg18.fr">preventeur@cdg18.fr</a>	02 48 50 94 33